

SEANCE DU 20 MAI 2022

Le vingt mai deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de LA CHAPELLE-BATON se sont réunis salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERCIER Jean-Michel

Étaient présents : Mesdames **CLERCY** Marie-Annick, **DUQUERROY** Nathalie ; **BARRÉ** Jocelyne ; **MILLET** Ghislaine, **BODIN** Pascale, **PASQUET** Ophélie, Messieurs **MERCIER** Jean-Michel, **SAUZET** Pascal, **CAILLÉ** Mathieu

Était absente : Mme **MERCIER** Stéphanie, excusée

COMPTE-RENDU REUNION R.T.E-SRD

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une réunion qui s'est tenue récemment à la mairie où assistaient un représentant de R.T.E (Réseau de Transport d'Electricité) et un représentant de S.R.D Energies Vienne et M. Sauzet.

L'objet est un projet de création de poste source électrique avec une liaison souterraine de raccordement au poste de ROM (79) en 225 kV dans le sud Vienne. Sa mise en service est prévue pour fin 2026 début 2027. L'implantation exacte n'est pas définie pour le moment.

TRAVAUX STADE

Suite au passage de la Direction de la Jeunesse et des Sports, il est urgent de procéder à certains travaux :

- Problématique d'homologation, concernant la main courante derrière les buts installés au Nord, à défaut de renouvellement à une distance supérieure à celle actuelle, le terrain ne pourra plus accueillir de matchs
- L'autre partie de la main courante, sa vétusté constatée il est préconisé le remplacement.

Un devis a été demandé à la SARL ITEUIL SPORTS. Celui-ci s'élève à 21 960,24 HT comprenant la fourniture et l'installation d'une main courante autour du terrain sur 3 faces et le remplacement de tous les poteaux et 2 bancs de touche aluminium. A ce titre une demande de subvention FAFA peut être sollicitée à hauteur de 7 000 €. L'association sportive se chargera de la dépose et la commune assurera l'évacuation des gravats.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour ces travaux mais décide de ne pas remplacer les 2 bancs de touche (2 878 HT), les actuels seront peints, donc le montant des travaux est de 19 082,24 € HT.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient d'apporter des modifications aux crédits inscrits au budget 2022.

Il propose notamment les modifications suivantes :

OPERATION N° 173 – TRAVAUX STADE

- Article 2313 : + 24 000 €

OPERATION N° 172 – TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

- Article 2313 : - 24 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ces modifications budgétaires.

ACHAT VEHICULE

Suite au vol du véhicule appartenant à la commune, des renseignements ont été pris auprès de différents concessionnaires. Le garage RENAULT de Savigné propose un véhicule d'occasion affichant 30 000 km de 2021 pour le prix de 14 900 € TTC.

Mme Bodin est chargée de négocier la fourniture et l'installation d'un attelage ainsi que le flochage sans supplément.

DEVIS FOSSÉS

La société STPR a établi un devis pour le curage de 50 mètres de fossé à la Saunière, et la création d'une tranchée aux Aguetons sur 150 mètres, ces travaux sont estimés à 1 882,50 € HT.

Le conseil municipal donne son accord.

DEVIS RAMPE ACCES EGLISE

Présentation d'un devis établi par la Sarl MOREAU de Savigné pour la fourniture et la pose d'une rampe d'accès à l'église, celui-ci s'élève à 1 611,60 € TTC.

Etant donné le coût élevé, le conseil municipal ne donne pas suite et des devis vont être demandés à d'autres entreprises.

VOIRIE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par Mme BOURGOIN Jeanne, domiciliée à La Bernardrie, qui indique qu'en période de pluie, l'eau s'écoule et stagne sur sa propriété.

Le conseil municipal préconise de mettre une petite bordure avec de l'enrobé à froid.

SUBVENTION ADMR

Suite à la présentation d'une demande de subvention, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 520 € à l'ADMR.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Le conseil municipal décide de remettre les mêmes illuminations que l'année précédente y compris la location de 2 traversées de route auprès de SOREGIES.

ANIMATIONS

Un échange culturel est prévu avec une association andalouse Amistad Casas Viejas, du 8 au 15 juillet. Le vendredi 8 juillet, des activités partagées vont être organisées dans l'ancienne école. Le soir : soirée « tapas » et spectacle. Le vendredi 15 juillet, conférence de clôture et concert dans l'église. Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 400 € à cette association.